

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

Réunion du 20 juin 2018, 18 h École de l'Oasis

Étaient présents :

Mesdames	Élisa Coté, parent Valérie Bussièrès, parent Karen Rivard, parent Stéphanie Daigle, parent Danielle Breton, enseignante Pascale Bourdeau, secrétaire Isabelle Nadeau, parent Josée Boily, enseignante Vicky Vaudreuil, parent Nancy Ferland, enseignante
Messieurs	Catherine Rancourt, orthophoniste Mickaël Cormier, parent Bastien Gauthier, directeur

Étaient absentes :

Denise Gendron-Vear, service de garde
Karine Gagné, service de garde
Nadine Rioux, enseignante

1. Ouverture de la séance

Mme Nadeau souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. Vérification du quorum (art. 61)

Le quorum est respecté.

CÉ-17/18-33

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par madame Boily.

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-17/18-34

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018

Il n'y a pas de modification apportée au document.

Il est proposé par madame Rancourt d'adopter le procès-verbal du 7 mai tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 7 mai 2018</p> <p>7. Sorties éducatives et activités <i>-4 km de la CS : belle participation de tous. Aucun incident -Force 4 : tous les élèves des 2 écoles ont fait les sorties prévues dans la Vallée de la Jacques-Cartier -Activité «24h littéractif : tout s’est parfaitement déroulé</i></p> <p>9. Consultation sur le plan d’engagement vers la réussite (PEVR) <i>La direction mentionne que le comité de parents de la CS a apprécié l’exercice et et le fait que leurs opinions ont été prises en compte. Il reste quelques détails avant l’approbation finale par les commissaires.</i></p> <p>10. Projet de classe flexible à Chabot <i>La direction mentionne que tous les parents de 5^e année ont été avisés et que la réponse est très bonne. Concernant les coûts (env. 6000\$) pour le retrait du mur, le tout sera défrayé dans le budget de l’école et donc il n’y aura pas de campagne de financement.</i></p> <p>13. Organisation scolaire Oasis 2018-19 <i>La direction mentionne que nous avons l’accord des parents des 8 élèves de 5^e année qui seront dans la classe de 4/5 et qui n’auront pas le programme d’anglais intensif. Concernant la façon de dispenser le programme, il a été convenu pour des raisons pédagogiques (meilleur suivi des élèves par les titulaires; français, mathématique et anglais tous les jours; plus facile en 6^e année pour les élèves qui avaient eu exclusivement de l’anglais à la fin; modèle qui devient le plus populaire dans la CS) d’appliquer le modèle AM-PM plutôt que 5 mois-5 mois (alternance entre les 2 groupes à la mi-année).</i></p> <p>14. Harmonie Oasis <i>La direction mentionne que l’augmentation du coût n’a pas créé de remous lors des inscriptions et qu’il y aura environ 45 élèves l’an prochain.</i></p>
	<p>6. Parole au public</p> <p>Il n’y a pas de public.</p>
<p>CÉ-17/18-35</p>	<p>7. Sorties éducatives et activités (art. 87)</p> <p>La journée de fin des classes se tiendra le 21 juin à l’Oasis jusqu’à 20h30 et le 22 juin à Chabot jusqu’à 13h20 (voir document en annexe).</p> <p>Il est proposé par madame Daigle d’approuver la tenue des activités.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l’unanimité</p>
<p>CÉ-17/18-36</p>	<p>8. Horaire de fin d’année</p> <p>La direction fait référence au point précédent où il y aura un horaire continu dans les 2 écoles pour le 21 juin à l’Oasis et le 22 juin à Chabot.</p> <p>Il est proposé par madame Rivard d’approuver les heures de fin de journée pour les 2 bâtiments.</p>

	Proposition approuvée à l'unanimité
CÉ-17/18-37	<p>9. Changement d'horaire au préscolaire à Chabot</p> <p>La direction commente le document qui donne les nouvelles heures ainsi que les arguments qui motivent cette décision (voir le document en annexe). Tous les parents ont été consultés tant par l'école que par le service de garde et il n'y a aucune objection.</p> <p>Il est proposé par madame Bussière d'approuver la modification de l'horaire pour 2018-19.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>10. Calendrier scolaire 18-19</p> <p>La direction commente le document qui comporte toutes les informations pertinentes et qui est similaire à celui de cette année (voir le document en annexe).</p> <p>Le conseil autorise l'application du calendrier à l'unanimité.</p>
CÉ-17/18-38	<p>11. Règle de fonctionnement des services de garde</p> <p>La direction commente certaines modifications mineures proposées par les techniciennes (voir les documents pour les 2 écoles en annexe). Dans l'ensemble les documents sont très similaires à ceux de 2017-2018.</p> <p>Il est proposé par monsieur Cormier d'approuver les règles de fonctionnement des deux services de garde pour l'année scolaire 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-17/18-39	<p>12. Règles de vie 2018-2019</p> <p>La direction présente commente les documents des 2 écoles. Les règles sont similaires à celles en vigueur cette année (voir les documents en annexe)</p> <p>Il est proposé par madame Rivard d'approuver les règles de vie 18-19.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-17/18-40-41	<p>13. Frais chargés aux parents (matériel didactique, sorties éducatives, journées pédagogiques au service de garde)</p> <p>1- La direction commente les tableaux synthèses des 2 écoles. Les coûts ont baissé partout en comparaison avec cette année (environ 8\$ à l'Oasis et environ 5\$ à Chabot). Il est à noter qu'il n'y a aucune demande pour les sorties éducatives en raison de l'attente d'un alignement de la CS qui devrait sortir vers le 12 août. Le règlement du recours collectif n'étant pas encore signé, notre CS veut être prudente et s'entretenir avec ces homologues pour voir si une tendance se dégage. Le principe de base veut que tout ce qui se passe à l'intérieur des heures de classe devrait être gratuit. Cette attente ne signifie pas qu'il n'y aura pas de sorties l'an prochain, mais elles pourraient être moins nombreuses si les écoles doivent défrayer tous les coûts. Il semblerait que des sommes seraient prévues dans les budgets école pour aider la tenue d'activités, mais d'autres clarifications et balises surviendront cet</p>

	<p>été. Concernant les programmes particuliers, la CS a décidé de maintenir les coûts exigés, même si cet aspect pourrait aussi être litigieux.</p> <p>Il est proposé par madame Côté d'approuver les frais chargés aux parents pour 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p> <p>2- La direction commente la demande visant à augmenter à 120\$ pour l'année le coût pour les activités au service de garde lors des pédagogiques (voir le document en annexe). Cette demande avait été acceptée l'an dernier.</p> <p>Il est proposé par madame Daigle d'approuver le montant de 120\$ maximum pour la tenue des activités lors des pédagogiques au service de garde pour 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-17/18-42	<p>14. Liste des effets scolaires</p> <p>La direction commente brièvement les documents des 2 écoles qui sont similaires à cette année. La direction précise que certains éléments ont été retirés (pâte à modeler, flûte, papier mouchoir, etc.), car les achats seront assumés par l'école afin de se conformer à la Loi.</p> <p>Il est proposé par madame Boily d'approuver la liste des effets scolaires pour 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-17/18-43	<p>15. Critère de sélection au programme PP</p> <p>La direction mentionne que le nouveau document est plus précis et a été fait en collaboration avec Monseigneur-Robert. Elle précise que la direction générale a donné son accord sur les différents critères d'admission.</p> <p>Il est proposé par madame Ferland d'approuver les critères de sélection pour 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>16. Rapport annuel 2017-18</p> <p>La direction mentionne que la présidence complétera l'exercice en vue d'une présentation lors de l'assemblée générale des parents le 29 août prochain. Les membres actuels recevront une copie du rapport.</p>
	<p>17. Information de la présidence</p> <p>Pas d'information de la présidente.</p>

	<p>18. Information du représentant du comité de parents</p> <p>Madame Côté nous informe du point suivant : pétition construction d'une école secondaire à Charlesbourg.</p> <p>Un comité de travail a été formé avec les membres des conseils d'établissement de Charlesbourg afin de sensibiliser le ministre de l'Éducation aux enjeux importants. Une page « Facebook » est créée afin de suivre les réalisations du comité.</p> <p>Mme Côté fait signer la pétition aux membres qui le désirent et fera le suivi (voir le document en annexe).</p>
	<p>19. Information de la direction</p> <p>Le dernier « Info-parents » sera envoyé à tous vers la fin juin.</p> <p>Le dernier bulletin sera disponible à partir du 29 juin.</p> <p>Les documents relatifs à la rentrée seront envoyés par courriel à la mi-juillet (liste des effets scolaires, calendrier, etc.).</p> <p>Seulement le service de garde de Chabot sera ouvert les 20 et 21 août (principe d'alternance avec Oasis). Ces journées, mêmes si elles sont hors calendrier, sont traitées comme des pédagogiques et le coût est de 20\$. Il est à préciser que la fratrie ne cause pas de problème pour les journées hors calendrier.</p>
	<p>20. Questions diverses</p> <p>Madame Rivard se questionne sur la possibilité d'avoir accès aux services d'un ergothérapeute afin d'évaluer les élèves du premier cycle. La direction informe qu'un ergothérapeute sera possiblement engagé à la commission scolaire pour l'année scolaire 2018-2019. Elle ajoute qu'elle est sensible à un certain suivi de ce type de professionnel pour le préscolaire et la 1^{re} année.</p>
	<p>Levée de la séance</p> <p>Madame Boily propose la levée de l'assemblée. L'assemblée se termine à 20 h 50.</p>

_____ Isabelle Nadeau, présidente

_____ Pascale Bourdeau, secrétaire